

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Industrie - Enquête publique - QUADRAN Energies Libres

Date :Thu, 4 Oct 2018 03:52:13 -0400

De :B de VILLELE

Pour :pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Monsieur le Commissaire

L'enquête que vous conduisez dans le cadre du projet éolien sur les alentours de Meillac et Pleugueneuc m'offre l'opportunité de vous faire part de mon désaccord profond avec cette construction. Et c'est en qualité de voisin résident sur une commune voisine que je vous participe à cette consultation.

Si je peux admettre les besoins financiers de la commune de Pleugueneuc et l'attrait du Président de la communauté de communes pour les énergies "propres" et le progrès technique, je demeure étonné de la posture fermée du promoteur, refusant de communiquer les coordonnées précises des implantations. Il est aussi surprenant de constater les conclusions opposées du promoteur et de l'huissier quant à la co-visibilité des éoliennes avec le château.

Certes les progrès de l'ingénierie conduisent à un abaissement des nuisances sonores, mais la pollution visuelle est bien réelle et l'argument des masques de végétaux est bien faible eu égard au rythme biologique en sylviculture, à la mortalité de nos arbres ou aux chutes liées aux coups de vents assez fréquents.

Dans ce contexte, prenant appui sur les conclusions de l'Architecte des Bâtiments de France et les Services du Patrimoine (avis très négatif), notant l'opposition ferme de M de Lorgeril et des nouveaux propriétaires résidents, inquiets de la dévalorisation de leur bien immobilier, du fait de la proximité de ces ouvrages, je considère que ce projet n'est pas recevable en l'état eu égard à la qualité patrimoniale du site, aux activités Nature et Découverte qui y sont menées dans un cadre touristique et/ou éducatif.

Je vous invite donc à enregistrer mon opposition à cette construction, restant à l'écoute du promoteur pour qu'il fournisse d'autres options qui concilient énergies renouvelables ou propres avec respect du patrimoine de notre belle Bretagne romantique.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de mes salutations distinguées.
Bruno de VILLELE